

Il est où le bonheur des boomers ?

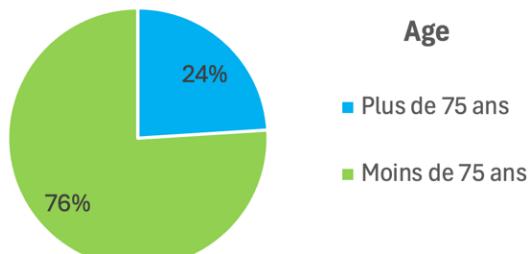
Le baromètre des retraités 2024 a montré que nous ne vivons pas tous la même retraite : les priorités ne sont pas de même nature lorsqu'on dispose d'une pension de retraite inférieure à 1400 euros, que lorsqu'on peut compter sur une pension supérieure à 2500 euros.

Le Baromètre 2025 a été marqué par la déclaration malvenue et âgiste d'un Premier ministre qui a dépeint des retraités « boomers » vivant confortablement aux crochets de la société. Cette déclaration a choqué, meurtri, mis en colère de nombreux retraités dont la grande crainte est de perdre leur autonomie et de finir leurs jours en EHPAD. Le temps libre est certes leur principale richesse, mais leur temps en bonne santé, lui, est limité.

Le profil des répondants à l'enquête.

Notre Baromètre 2025 a recueilli du 22 septembre au 26 octobre, les réponses de 2629 retraités, divers par leur âge, leur lieu de résidence, leur niveau de pension.

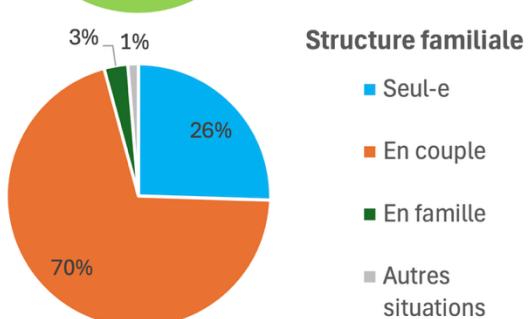
Age :	Plus de 75 ans	24 %
	Moins de 75 ans	76 %



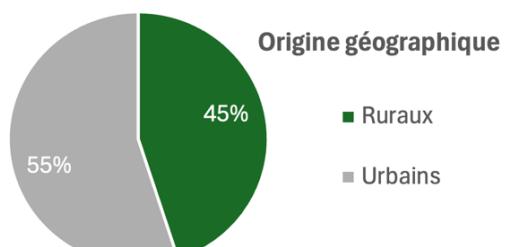
Sexe :	Femmes	44 %
	Hommes	55 %



Structure familiale :	Seul :	26 %
	En couple	70 %
	En famille	3 %
	Autres situations	1 %



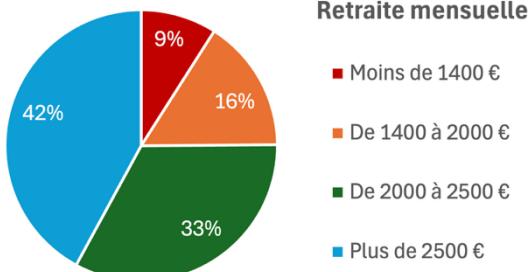
Origine géographique :	Ruraux	45 %
	Urbains	55 %



Logement :	Locataires	11 %
	Propriétaires	86 %
	Autres situations	3 %

Origine professionnelle :	Secteur public :	84 %
	Secteur privé :	17 %
	Indépendants :	2 %
	Autre :	3 %

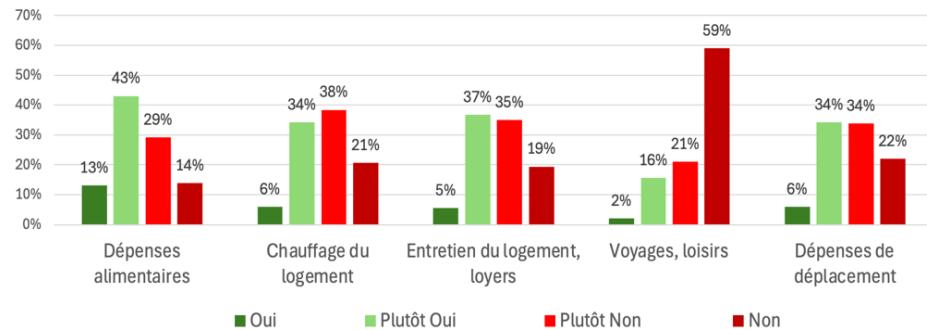
Retraite mensuelle :	Moins de 1400 € :	9%
	De 1400 à 2000 € :	16%
	De 2000 à 2500 € :	33%
	Plus de 2500 € :	42%



Avec une pension inférieure à 1400 €, la précarité et l'isolement s'imposent dans le quotidien.

Six sur dix des retraités « modestes » rencontrent des difficultés pour se chauffer. Près de la moitié sont confrontés à des privations alimentaires. Plus d'un sur deux a du mal à financer l'entretien de son logement, à payer son loyer ou à assumer ses dépenses de déplacements. Pour quatre sur cinq, les loisirs et voyages demeurent un luxe, le plus souvent hors de portée.

Avec une retraite mensuelle inférieure à 1400, faire face à des dépenses...



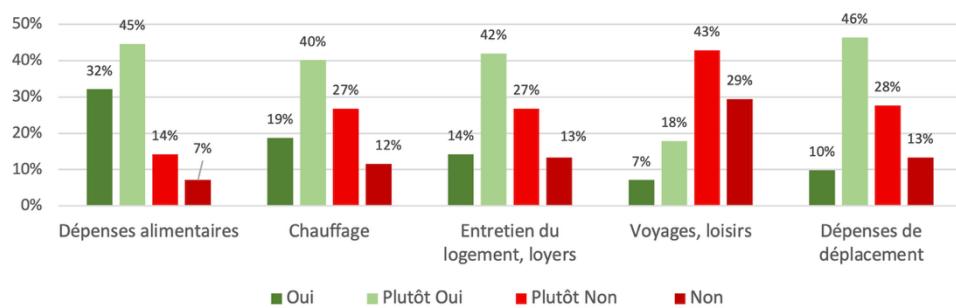
Pas facile non plus de vivre sa retraite seul.e, avec une pension comprise entre 1400 et 2000 euros.

Vivre seul n'est pas facile. Avec ce niveau de pension, les précarités alimentaires deviennent moins importantes mais, chez ces retraités, quatre personnes sur dix ont du mal entretenir leur logement, à le chauffer ou à financer leurs déplacements.

Quant aux voyages et aux loisirs, ils s'en privent à 72 %. Dans une tranche de revenus qui avoisine ou dépasse la pension moyenne (de l'ordre de 1550 €), le spectre de la précarité se faufile pourtant dans le quotidien de ces retraités seuls, majoritairement des retraitées.

Cependant, les retraités de la tranche supérieure de ce niveau de pension, verraient leurs impôts augmenter si l'abattement fiscal de 10 % était transformé abattement forfaitaire de 2000 €.

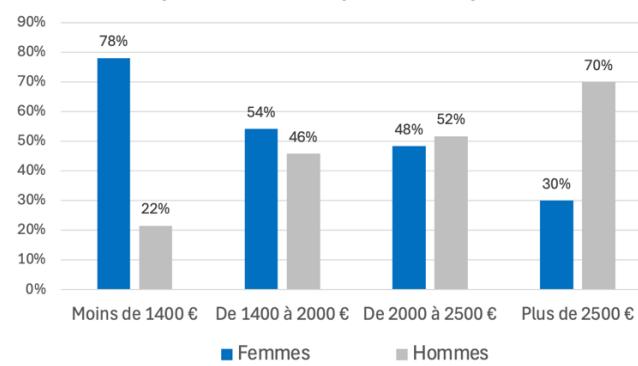
Seule ou seul avec une pension de 1400 € à 2000 €, faire face à des dépenses...



Femmes retraitées : de fortes disparités de pensions par rapport aux hommes.

En moyenne, les pensions des femmes sont inférieures de 38% à celles des hommes. C'est une situation largement documentée. Pour les personnes qui ont répondu à notre enquête, ce constat se vérifie de façon criante. Parmi les retraités déclarant une pension inférieure à 1400 €, 78% sont des femmes. Ce n'est qu'à partir de 2000 € de pension que les hommes sont majoritaires et au-delà de 2500 €, on ne trouve que 30 % de femmes parmi les personnes qui ont répondu.

Proportion de femmes par niveau de pension



Le renoncement aux soins n'est pas un phénomène marginal.

L'accès à un médecin généraliste est assez facile pour une majorité de répondants (80 %), mais quatre personnes sur dix rencontrent des difficultés pour accéder à un médecin spécialiste.

Vivre en milieu rural, avec de petits moyens, complique énormément l'accès à la consultation d'un spécialiste. Nous avons pris la Haute-Marne comme département test des « déserts médicaux ». L'accès aux médecins spécialistes, est particulièrement difficile dans ce département. Lorsque la plupart sont conventionnés à honoraires libres, il y a un risque de renoncement aux soins.

En 2025, dans le pays de la Sécurité Sociale, il est choquant que des personnes, âgées de surcroît, renoncent à se soigner tant pour des raisons économiques que par pénurie de professionnels de santé. C'est pourtant la situation que décrivent les réponses à notre questionnaire.

Un tiers de nos répondants ont déjà renoncé à des soins auprès d'un médecin spécialiste. Le renoncement aux soins est très important dans notre département témoin des déserts médicaux. Entre l'absence de praticiens dans certaines spécialités (dentistes, dermatologues, ophtalmologues...), ceux qui ne prennent plus de nouveaux patients, les difficultés de transport, la situation est inquiétante.

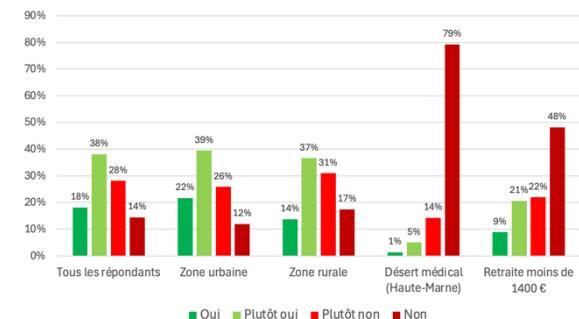
Notre questionnaire montre aussi de manière très nette, la dimension économique dans le renoncement aux soins. Quand on touche une pension de moins de 1400 €, se soigner n'est pas toujours la priorité. Près de deux tiers de nos répondants déclarent avoir renoncé à des soins pour cause de dépassement d'honoraires.

La situation des EHPAD préoccupe une grande partie des retraités.

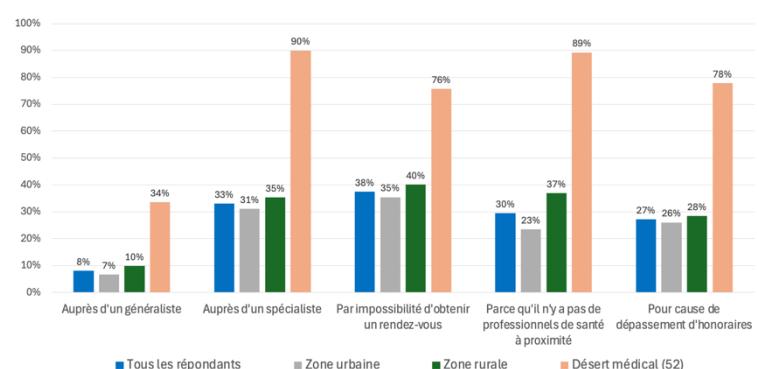
Les retraités plus aisés s'inquiètent aussi de la rupture des liens sociaux et des déserts médicaux.

En revanche, les retraités modestes perçoivent comme prioritaires, la discrimination en raison de l'âge, la maltraitance et l'absence de services de proximité.

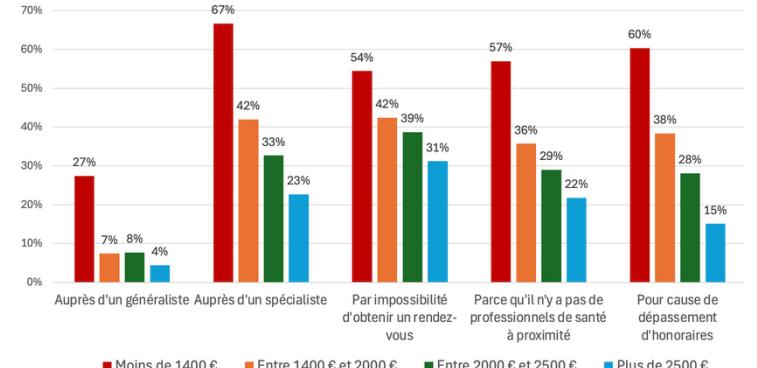
Avez-vous facilement accès aux services de médecins spécialistes ?



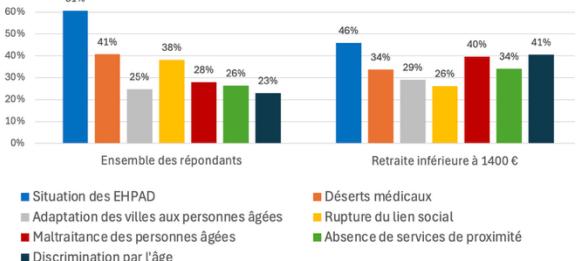
Avez-vous déjà renoncé à des soins ?



Avez-vous déjà renoncé à des soins ?



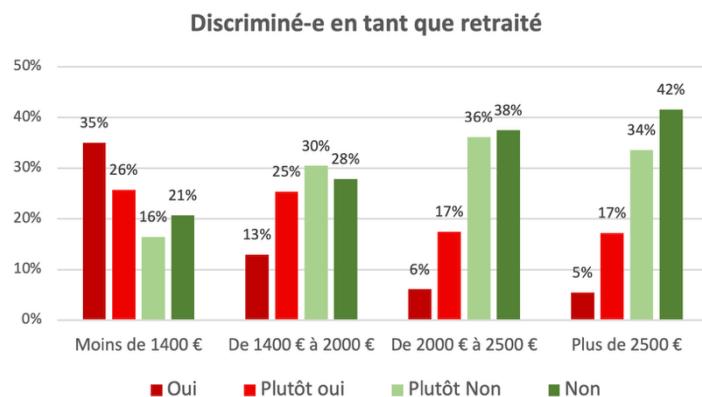
Hiérarchisation des problèmes en fonction des niveaux de pension



Les retraités se sentent bien intégrés, mais ils sont sensibles à certaines discriminations.

Près de neuf retraités sur dix se sentent bien intégrés dans leur environnement, quartier, ville ou village et utiles aux autres. Ce sentiment est très largement partagé, quel que soit le niveau de pension.

Cependant, près d'un tiers s'estiment discriminés par rapport à leur situation de retraités et le sentiment de discrimination est beaucoup plus important chez les retraités pauvres ou « modestes ».



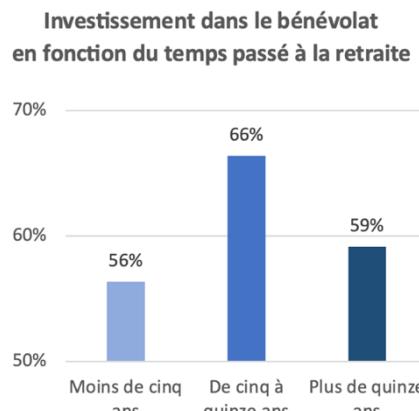
Retraités, mais très actifs et fortement impliqués dans le bénévolat.

L'activité bénévole mobilise en moyenne six retraités sur dix parmi les participants à notre enquête. Cette proportion est un peu plus faible chez les femmes (59 %) que chez les hommes (64 %). Les ruraux sont un peu plus investis (63 %) que les urbains (60 %).

L'investissement des retraités est également variable selon le niveau de pension. Les retraités les plus modestes ont plus de difficultés à s'investir dans le bénévolat, car ces pratiques supposent d'engager des frais pour se déplacer, quelquefois d'acquitter des cotisations et de mobiliser du temps.

Parmi les répondants à notre baromètre, le profil type du bénévole pourrait être une personne vivant dans le secteur rural, à la retraite depuis plus de cinq ans, mais moins de quinze ans et disposant d'une pension entre 2000 et 2500 euros.

Sans tous ces retraités bénévoles, nombre d'associations mettraient la clef sous la porte.



En conclusion...

La précarité affecte durement les retraités disposant de pensions inférieures à 1400 €, qui ont du mal à faire face aux dépenses d'entretien du logement, de mobilité, de chauffage. Pour les retraités disposant de moins de 1000 €, s'y ajoutent des privations alimentaires. Ces retraités modestes sont confrontés à l'isolement social et plus nombreux que les autres à se sentir exposés aux maltraitances et à la discrimination par l'âge. Trop souvent, ils sont exposés au renoncement aux soins médicaux.

Portant un démenti formel à l'accusation d'être des « boomers » égoïstes et hédonistes, ils témoignent de pratiques solidaires dans la sphère familiale ou en s'engageant dans le bénévolat qui concerne six retraités sur dix parmi les personnes interrogées.

Écarts importants de revenus, différences fortes de conditions de vie, tous les retraités ne sont pas logés à la même enseigne. Le maintien du pouvoir d'achat des retraités s'impose et si un effort de solidarité financière peut leur être demandé comme à tous les citoyens, celui-ci ne doit pas reposer sur la condition de retraité mais sur le niveau des revenus, dans un esprit progressif impliquant à égalité de contribution, actifs et retraités.

Pour aller plus loin, consultez [l'analyse complète du Baromètre UNSA des retraités](#)